

SÉNAT DE BELGIQUE.

COMITÉ DES PÉTITIONS.

Feuilleton des Pétitions sur lesquelles il sera fait rapport dans la séance du 8 Juillet 1833.

1° Quelques habitans de Romerée, province de Namur, demandent si les Gardes civiques actuellement en activité, sont tenus de rester au service jusqu'à la paix.

— Conclusions du rapport :

2° Quelques habitans de Bruxelles réclament une indemnité pour les pertes qu'ils ont essuyées pendant les journées de septembre 1830.

— Conclusions du rapport :

3° Le sieur Adrien Léonard Declercq, domicilié à Bruges, demande à être admis devant une commission pour lui exposer un plan de finances dont il est l'auteur.

— Conclusions du rapport : Dépôt au bureau des renseignemens.

4° Quelques habitans de la province d'Anvers réclament une

indemnité pour les pertes qu'ils ont éprouvées par suite du séjour des troupes françaises , lors du siège de la citadelle d'Anvers.

— Conclusions du rapport : Renvoi aux Ministres de l'Intérieur et de la Guerre.

5° Explications données par Mr. le Ministre des Finances sur la réclamation du sieur Diepenbeek , relative à l'interprétation du mot *Wagt-geld*.

— Conclusions du rapport : Ordre du jour.